

# Charrandez-vous

Le petit canard du Grand Charran

61 avenue du Grand Charran 26000 Valence

ISSN 1629-4319

Gratuit

N°57 – juin 2025



Graphiste : Nina Ferrer-Gleize

## Un été décisif !

Nous arrivons doucement dans une période propice au farniente et à la dégustation de boissons diverses mais toujours fraîches accompagnées de lectures agréables. Notre petit journal espère prendre une part, certes modeste, à ce programme avec les articles variés que vous y découvrirez.

Mais il va aussi vous demander un effort puisque vous êtes tous appelés aux urnes pour départager les nombreux candidats au titre de « gentilé du Grand Charran ». Vous les retrouverez en page deux ; nous vous avons fait grâce de leurs professions de foi mais tous ont des arguments à faire valoir et nul doute que le choix sera difficile.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous le 21 septembre aux Sources du Charran pour le dépouillement du scrutin et bien d'autres animations.

Et si vous souhaitez réagir à des articles, en proposer de nouveaux sur l'histoire ou la vie du quartier, donner un coup de coeur, un dessin, voire rejoindre l'équipe du journal qui a toujours besoin de bonnes volontés, une seule adresse : [lecharrandezvous@gmail.com](mailto:lecharrandezvous@gmail.com)



**Notre gentilé** p. 2

**L'Association des habitants** p. 2

**L'Orama d'hier à demain** p. 3

**Solidarité Habitats** p. 4

**Nouvelles de la MJC** p. 5

**Rond-point des consommateurs** p. 6

**Budget participatif** p. 7

**L'agenda** p. 8

## Le gentilé du grand Charran – épisode 2

Bravo et merci à Aurélie, Dominique, Jean-Claude, Luce, Pierre, et tous les anonymes qui ont garni le tableau pendant la Semaine du Sourire de la MJC ! Vous avez été fort imaginatifs et nous avons recueilli une belle liste de candidats au titre envié de « gentilé du grand Charran ». On se croirait presque à un premier tour d'élection présidentielle...

Les nominés sont donc :

- bandits (de grand chemin...)
- canautiers, canautières
- chaforniens, chaforniennes (pour évoquer les deux noms historiques du quartier)
- char'enviés, char'enviées
- char'envieux, char'envieuses
- charristes
- charmantais, charmantaises
- charmeurs, charmeuses
- charran partout
- charran'aimables
- charranais, charranaises
- charrançons, charrançaises
- charrand'eaux, charrand'ailes
- charrandais, charrandaises
- charrandésiens, charrandésiennes
- charrandois, charrandoises
- charrandoules
- charrands, charrandes
- charranoix, charranoises
- charranoux, charranouses
- charrantais, charrantaises
- charrantinois, charrantinoisés
- charrantins, charrantines
- charrantois, charrantoises
- charrattention à vous
- charrieurs, charrieuses
- chers en rendez-vous, chères en rendez-vous
- grand charros
- grand chartois, grand chartoises
- grandcharrins, grandcharreines.

Maintenant, à vous de choisir !

Pour voter, vous pouvez envoyer un mail avec votre gentilé préféré à [lecharrandez-vous@gmail.com](mailto:lecharrandez-vous@gmail.com), ou déposer un bulletin avec votre choix dans l'urne qui sera à votre disposition pendant tout l'été à la MJC. Le dépouillement du scrutin sera fait pendant les Automnales, le dimanche 21 septembre aux sources du Charran, et le résultat y sera solennellement proclamé.

**Votez nombreux !**

## L'Association des Habitants

L'Association des Habitants du Grand Charran a pour buts :

- de représenter les intérêts des habitants du quartier auprès des pouvoirs publics et de divers organismes;
- de susciter l'étude et la réalisation de tout projet susceptible d'améliorer le cadre de vie et le développement du quartier délimité comme suit:

rue de Coulmiers - rue Paul Painlevé - rue Jean Jaurés- avenue de Chabeuil-  
boulevard Franklin Roosevelt- rue Faventines- avenue du Dr Santy.

Association de type loi 1901, elle a été créée en 1967 par un groupe d'habitants présidé par Mr Rodolphe Pesce.

Dans les années soixante, la ville de Valence grandit rapidement, provoquant une urbanisation importante. Notre quartier du Grand Charran se développe mais souffre d'un manque notoire d'équipements (école maternelle, terrain de sports, foyer pour les jeunes, square pour les enfants voire un poste de téléphone public).

L'action de l'Association des Habitants auprès des municipalités successives aboutira à l'ouverture de l'école Montaigne ( une classe de maternelle et deux classes de primaire) en 1969 dans des locaux préfabriqués puis dans les locaux actuels en 1972. L'année 1968 verra la création de la MJC dans les locaux de l'ex halte-garderie puis en 1975 dans la maison du parc Delessert. En 1975, ce sera également l'ouverture du centre social rue Thiers.

Plus récemment, l'association a œuvré pour l'aménagement des Sources du Charran et la rénovation du parc Delessert, ainsi que celle du square Bonzon.

Toujours à l'écoute des habitants, elle intervient régulièrement dans les domaines de la sécurité, des incivilités, de la voirie, ....

**Pour continuer d'améliorer le cadre de vie de notre quartier, nous avons besoin de vous !**

**L'Association des Habitants du Grand Charran tient une réunion, ouverte à tous, chaque deuxième mercredi du mois (sauf en juillet et août) à 20h à la MJC du Grand Charran**

N'hésitez pas à nous y rejoindre pour proposer des idées ou nous faire part d'éventuels problèmes rencontrés.



# « D'hier à demain », l'aventure collective du lotissement l'Orama.

Quand on gravit la rue de la Forêt, on aperçoit, à peine sur la droite, l'entrée d'un lotissement à l'allure singulière: une entrée large comme un boulevard, des maisons un peu curieuses, au toit à un seul pan, rappelant les « castors » du Petit Charran.

## Un début difficile.

A l'origine, le terrain où s'est construit le lotissement, était une parcelle agricole de 3 hectares, appartenant à Monsieur et Madame Emile Giraudon, vendue en 1966 à la Société Civile Immobilière de l'Orama, représentée par un Monsieur Julien. Il y était prévu un lotissement, et le permis de construire 45 maisons a été attribué le 1<sup>er</sup> mars 1966, il y a bientôt 60 ans. La dénomination « Orama » vient du grec, qui veut dire « vision », car la vue que l'on avait de cet endroit sur le centre ville et sur l'Ardèche était remarquable.

En plus des maisons individuelles, il devait y avoir une supérette et un immeuble de 4 appartements. Ceux-ci ne verront jamais le jour. Les premiers ennuis sont arrivés assez vite, lorsque la SCI l'Orama a été mise en liquidation judiciaire en 1967. L'association des propriétaires s'est alors formée en septembre 1967, il y a 58 ans. En octobre 1968 les travaux ont repris, avec beaucoup de difficultés : retards, malfaçons etc., jusqu'à la faillite en 1970. Certains des premiers propriétaires sont quand même entrés dans les lieux alors que rien n'était fini : ni les maisons, en état d'achèvement très partiel, ni la voirie, ni l'éclairage public. Pour certains de ceux-là, qu'on pourrait appeler la première vague, cela a été très difficile.

Certains lots n'étant toujours pas vendus, l'association des propriétaires a dû se mobiliser pour chercher d'autres acheteurs, et même réaliser les dossiers de vente, pour que l'ensemble progresse. Ensuite, certaines maisons, inachevées, et certains terrains, ont été vendus aux enchères, et il y a eu ainsi une deuxième vague d'acquéreurs, arrivée vers 1975.

En 1976, les pluies abondantes ont fait déborder le canal de la Bourne, qui passait à ciel ouvert, en bordure Est du lotissement, au fond des jardins actuels. Par la suite, le canal a été recouvert, et le terrain ainsi gagné vendu aux riverains par la mairie. L'éclairage public a été installé en 76, et finalement, la route a été goudronnée en 77, 10 ans après le début des travaux.



## Un cadre de vie exceptionnel

Ainsi donc, les premiers habitants de l'Orama sont arrivés dans des conditions souvent très difficiles, et ont dû finir leur maison à leurs frais. C'est peut-être ce qui explique que l'association des propriétaires ait acquis cette vigueur, car, en

plus de finir leur maison, ils ont dû faire les aménagements communs : voirie et espaces verts. Toujours est-il que, grâce à la persévérance et la coopération des premiers propriétaires, le lotissement est devenu aujourd'hui un cadre de vie agréable, spacieux et verdoyant, ce qui est remarquable pour être si proche du centre de Valence. Un peu à l'écart de la circulation, bien pourvu en espaces verts, ce qui ne se voit pas de l'extérieur, le quartier est proche des établissements scolaires, proche aussi du Parc Delessert.

## Une gestion collective des communs

L'entretien de ces espaces communs en gestion privée représente une charge, et en 2020, il a été envisagé de les céder au domaine public. A la fin des études, la proposition de la Mairie n'a pas été jugée intéressante : rafistolage de la voirie, très peu de plantations nouvelles, arrachage de certaines haies, et coût élevé. L'assemblée des propriétaires a donc refusé l'offre de la Mairie, en conservant la charge des travaux d'entretien.

La voirie commençant à se dégrader sérieusement, les travaux de rénovation ont débuté en 2022, et l'entrée du lotissement a été entièrement refaite. Un fonds de prévoyance avait été créé à cet effet en 2015.

Le lotissement est géré par un syndic bénévole, ce qui présente quelques avantages. Cela permet une économie d'argent réelle. Cela oblige aussi à entretenir un dialogue entre les propriétaires pour trouver des consensus. La formule donne satisfaction, mais elle reste fragile, car très exigeante pour les bénévoles qui s'y engagent. Les propriétaires fondateurs prenant de l'âge, ils ont passé le relais. Outre les affaires habituelles, le Conseil Syndical s'efforce aussi de stimuler la vie du quartier, et il y a chaque année un ou deux événements festifs, un chantier participatif, des commandes groupées, un groupe WhatsApp favorisant les échanges et l'entraide.

## Construire l'avenir et embellir l'existant

Aujourd'hui, la population se renouvelle peu à peu, et les propriétaires du début côtoient des jeunes familles. Les maisons sont spacieuses, et peuvent héberger confortablement des familles avec enfants, attirées aussi par la proximité des établissements scolaires et la tranquillité des lieux. L'ensemble des aménagements des années soixante a vieilli, et refaire à l'identique n'aurait plus grand sens. L'esprit est maintenant au verdissement, au rafraîchissement, à la réduction de la place de la voiture, à la biodiversité. On le voit partout avec les aménagements de la Ville de Valence : moins de bitume, moins de béton, plus de végétation. En 2024, le Conseil Syndical a initié un groupe de travail spécifique, et une consultation large des propriétaires pour envisager l'avenir en commun. Des ateliers participatifs ont permis de dégager les grandes lignes, puis il a été fait appel à un architecte paysagiste. Les études sont en cours, et un réaménagement plus contemporain et plus vert devrait voir le jour. Les coûts en seront assumés par les propriétaires, qui solliciteront des aides auprès de la Ville et de l'Agglo, car ce projet participe bien au verdissement de Valence. Ces aides pourraient aussi contribuer à lever certaines réticences.

*François Lallouet, résident à l'Orama depuis 2015.*

# Partager son domicile, une autre idée de la solidarité

Osez la cohabitation intergénérationnelle et solidaire !

**Le principe est simple** : d'un côté une personne met une chambre à disposition et de l'autre côté, une personne arrivant sur le territoire avec un projet professionnel propose en échange sa présence bienveillante, des aides occasionnelles dans le quotidien, ainsi qu'une petite participation financière aux charges. C'est surtout l'occasion de partager des temps de vie communs et de rencontrer de nouvelles personnes ! Nous sélectionnons des personnes qui sont susceptibles de cohabiter en toute sérénité dans un respect mutuel.

Développé depuis 2003 dans les grandes villes universitaires, l'association a adapté depuis 2016 le concept du logement intergénérationnel à nos territoires ruraux et périurbains et ça marche !

**Qui sont les hébergeurs ?** Des habitants qui ont envie d'accueillir dans un esprit de solidarité et d'échange, qui souhaitent rendre service et se sentir utile à leur quartier et/ou parfois des personnes qui souhaitent rester le plus longtemps possible à domicile en étant rassuré d'avoir une présence auprès d'eux.

**Qui sont les hébergés ?** Des personnes qui ont un projet professionnel (études, apprentissage, formation, stage, CDD, période d'essai ...) et qui s'engagent dans une solidarité réciproque.

**Les cohabitations sont temporaires** : d'un mois à un an (renouvelable), selon les projets de chacun. Elles peuvent aussi être en alternance : 3 jours/semaine, 1 semaine/mois, ... Chacun aborde ses envies et l'association Solidarité HABITATS trouve la meilleure solution !

**Les cohabitations sont solidaires** : il n'y a pas de loyer, mais une participation aux charges. L'hébergé participe à la vie quotidienne dans la maison, sans se substituer aux services à domicile. Les deux parties sont gagnantes dans cet échange.

Solidarité HABITATS recueille et sélectionne des propositions des hébergeurs volontaires, recherche des profils correspondants tout en s'appuyant sur les besoins, les envies et les caractères de chacun. Des rencontres sont organisées au préalable et tout au long de la cohabitation. Pour formaliser et encadrer juridiquement cette expérience un contrat est établi et l'association assure un accompagnement tout au long de la cohabitation.

C'est une expérience originale qui se développe de plus en plus. L'accompagnement des cohabitations garantit un cadre qui instaure une relation de confiance, et de fait, favorise une bonne ambiance, et une qualité d'échange. Souvent, les liens créés entre les personnes se poursuivent après la fin des cohabitations.

**L'association recherche de nouveaux hébergeurs solidaires afin de pouvoir répondre à la demande grandissante de personnes à la recherche d'un logement le temps de leur projet professionnel.**

**Seriez-vous prêts à vivre cette expérience ? Connaissez-vous des personnes que cela pourrait intéresser ? Pensez-y et passer le mot autour de vous !**

**Vous souhaitez vivre une cohabitation ? Initier ce mode d'hébergement original au sein de votre commune ?**

Contactez-nous ! Solidarité HABITATS

04 75 55 34 42 06 31 74 48 88

[contact@solhab.eu](mailto:contact@solhab.eu)



## Témoignages

« Je cohabite, parce que ma maison sonne vide depuis le départ des enfants, pour aussi garder une certaine ouverture vers les autres, éviter de me replier sur moi-même et mes petits bobos. La cohabitation est un merveilleux moyen de partager et d'échanger entre générations ». Mireille

« Je conseille à tout le monde de tenter l'expérience. La jeunesse, c'est si contagieux ! C'est du baume au cœur au quotidien. » Jean-Pierre



## Un nouveau secteur à la MJC Grand Charran !

Depuis fin mars, la MJC a ouvert un secteur « Famille » et a accueilli en son sein Emmanuelle Delaveau comme animatrice en charge de ce secteur. Des actions en direction des familles, des parents, des grands-parents voient petit à petit le jour.

Ainsi, des soirées, des sorties, des ateliers, des spectacles, des week-ends à vivre en famille vont se développer ; vous pourrez également retrouver des groupes de paroles pour les parents, ainsi que des actions spécifiques à destination de la petite enfance.



Vous pouvez d'ores et déjà venir participer à différentes animations où nous aurons plaisir à vous accueillir :

• « Les ateliers du mercredi » : dès le mois de septembre, venez vivre en famille un mercredi par mois un atelier thématique

(cuisine, loisirs créatifs, jeux, bien-être),

- « Les jeux grignote » : venez jouer en famille un samedi par mois autour de grignotages à partager, dès le 29/08 de 15h à 20h,
- « Les esti-jeux » : venez profiter de la douceur des fins d'après-midi d'été dans le parc pour jouer en toute convivialité autour d'un verre de l'amitié. Dates à retenir : les mardis 15 et 22 juillet, 19 et 26 août et les jeudis 17 et 24 juillet, 21 et 28 août,
- « Le Week-end en famille » : au camping d'Alboussière les 19 et 20 Juillet,
- « Sortie familles aux Turlupinades » à Montélimar: retenez le samedi 4 octobre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Emmanuelle

[famille@grand-charran.net](mailto:famille@grand-charran.net) / 07 56 47 10 12 / 04 75 43 69 94

## La MJC se déplace au Parc de la Marquise de Châteauevert...

...pour des actions partenariales avec la MJC Châteauevert, le CPNG, l'Association des Canaux du Charran...

En avril nous étions présents pour la chasse aux œufs solidaire avec le Secours Populaire de la Drôme pour les familles. Le mercredi 21 mai c'était pour un tournoi de pétanque organisé par le Secours Populaire avec les enfants de l'Accueil de Loisirs et le dimanche 25 mai avec les familles pour la Fête des Canaux de Valence, organisée pour la Ville par l'ASA des Canaux du Charran.



## La Semaine du Sourire à la MJC c'était quoi ?

Sept jours d'animation, de rencontres, de partages à la MJC Grand Charran ! Du 14 au 21 mars, nous avons pu profiter d'un programme ouvert à tous : 634 personnes (adhérents, habitants, salariés, administrateurs, associations, partenaires...) présents sur la structure, 23 temps partagés



autour d'un déjeuner, d'une pause-café, d'un goûter, ou d'un apéritif dans la salle du foyer transformée pour l'occasion en « salon », dans toutes les salles de la MJC et même dans le quartier...

Des expositions, soirée débat, temps forts thématiques ont favorisé des rencontres entre les différentes activités pratiquées à la MJC et les structures accueillies : chant et chorales, jeux, slam et théâtre d'improvisation entre autres. Sans oublier une animation au marché du square Bonzon, un atelier famille et l'inauguration du nouveau site de compostage en bas du parc Benjamin Delessert.

Des partenariats ont été noués avec les commerçants locaux pour la mise en valeur de produits de la Drôme et d'Ardèche qui nous ont tous régales et permis de déguster de nouvelles saveurs.

C'était aussi l'occasion de recueillir la parole de tous pour réaliser le bilan de notre premier agrément Centre Social. Le saviez-vous ? Depuis 2022, la CAF de la Drôme nous soutient et nous accompagne dans la démarche. 2025, heure de l'évaluation, 2026 un nouveau projet pour maintenir nos axes ou aller vers de nouveaux axes pour les habitants du quartier. Des idées, envie de rejoindre la commission Centre Social ? Contactez-nous : [accueil@mjc-grand-charran.net](mailto:accueil@mjc-grand-charran.net)



## Contrôle technique automobile

Le contrôle technique pour les véhicules légers (moins de 3,5 tonnes) est obligatoire depuis le 1er janvier 1992. Le premier contrôle est à effectuer au cours des six mois avant le quatrième anniversaire de la première mise en circulation du véhicule.

Si le résultat est favorable, la validité du contrôle est de deux ans. S'il est défavorable, une contre-visite doit être réalisée dans le délai de deux mois après le contrôle technique.

Lors de la contre-visite, le contrôleur vérifie que les défaillances constatées ont été réparées. En cas de résultat favorable de la contre-visite, la validité est de deux ans à partir de la date du contrôle technique défavorable à l'origine de la contre-visite.

Les centres de contrôle technique automobile déterminent librement le prix de leurs prestations. Aussi les prix peuvent-ils être différents d'un centre à l'autre. En revanche, ils ont l'obligation d'afficher à l'entrée, de manière visible et lisible de l'extérieur de l'établissement, les prix des prestations de contrôle technique périodique et de contre-visite pour les véhicules légers, classés par type d'énergie: essence, diesel, gaz, hybride, électrique.

Les tarifs doivent être transmis au ministère en charge de l'économie qui les rend accessibles au public sous forme électronique.

Pour consulter les tarifs, il convient d'aller sur le site [prix-contrôle-technique.gouv.fr](http://prix-contrôle-technique.gouv.fr)

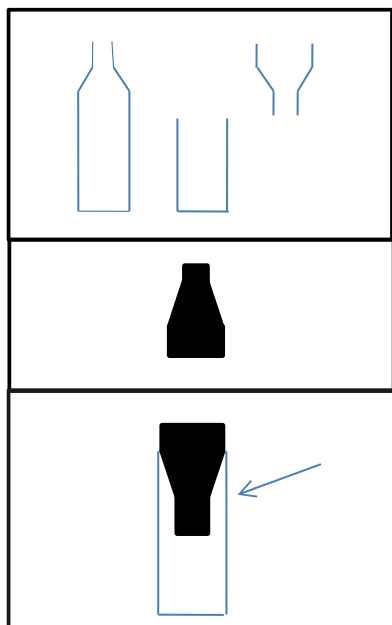
Cela permet de connaître et de comparer les prix de tous les centres de contrôle agréés grâce à un outil de géolocalisation.

Le professionnel qui ne respecterait pas l'obligation d'affichage ou de transmission des prix qu'il pratique s'exposerait à une amende de 1500 €.

Dès lors que la somme à payer est supérieure à vingt cinq euros, les centres de contrôle doivent, comme tous les prestataires de services, dès que la prestation a été rendue et avant paiement du prix, remettre au client une note comportant les coordonnées du centre, la date du contrôle, le décompte détaillé de la prestation, le nom du client, la somme totale à payer.

Ils doivent conserver le double de la note durant deux ans.

## Comment fabriquer facilement un piège à moustiques



- 1 Prendre une bouteille d'eau en plastique. La couper aux 2/3
- 2 Peindre le cône en noir
- 3 Inverser le cône et le poser sur la partie inférieure de la bouteille. Scotcher l'ensemble. A l'endroit indiqué, faire 4 trous de 1 mm pour évacuer le trop plein d'eau en cas de pluie  
ATTENTION : les trous doivent être au-dessus de l'extrémité inférieure du cône
- 4 Remplir d'eau afin que le cône trempe dans l'eau. Votre piège est prêt. On peut faire un mélange avec de l'eau tiède, un sucre et une pincée de levure. Mélanger le tout et verser dans la bouteille.

## Un nouveau fleuriste rue Marc Sangnier

Paul Lestienne a repris la boutique "Au Bouton d'Or". Jardinier-paysagiste de formation, il a dû, après un accident, se reconverter en fleuriste et se former à l'art difficile des bouquets et compositions florales. Il apprécie le quartier et a plein d'idées et de projets en tête : outre quelques travaux de rafraîchissement et de réorganisation de la boutique, il envisage, à partir de la rentrée scolaire prochaine, de proposer des ateliers de confection de bouquets et décorations florales (centres de table, couronnes pour les fêtes,...) à destination des enfants, ados et adultes. Il aimerait également proposer ces ateliers dans les maisons pour personnes âgées.

Amoureux des plantes, il pourra bien sûr vous donner de précieux conseils de jardinage et vous proposer de jolis plants pour vos jardins et balcons.

Sportif de haut niveau en BMX Race, Paul est aussi entraîneur des jeunes du Valence Chabeuil BMX.

Nous souhaitons à Paul la bienvenue dans le quartier et pleine réussite dans sa nouvelle activité.



## Budget participatif

Dans le cadre du budget participatif 2025, pour notre quartier du Grand Charran, deux projets ont été retenus à l'issue du vote des habitants :

- mise en place de nichoirs à chauve-souris au square Bonzon dans le cadre de la lutte anti-moustiques
- réalisation d'une ruche à livres dédiée à Paul Jacques Bonzon au square éponyme.

Ces projets seront entérinés lors du conseil municipal du 23 juin prochain.

Les projets votés au budget participatif 2024 ont été réalisés au début de l'année dans le parc Delessert. Une table de ping-pong a été installée au bas du parc et une maisonnette a enrichi l'aire de jeux des 3-6 ans.



## Charade (à tiroirs)

Dans une charade à tiroirs, les définitions des syllabes renvoient à des calembours. Par exemple, « mon premier ne rit pas jaune », c'est « U » parce que urinoir (U rit noir). On peut même avoir des doubles tiroirs ! Comme « mon second bat une île », c'est « fal », car falbala et lacéré.

Sur ce principe, nous vous proposons un petit jeu pour la sieste :

Mon premier est une fenêtre  
Mon second perd son sang  
Mon troisième termine le cheveu  
Mon quatrième voit un fort

Mon tout est un petit canard

La solution est quelque part dans le journal, mais cherchez d'abord !



# Agenda

Actualité, agenda, évènements de la MJC GRAND CHARRAN  
Retrouvez toute nos informations sur notre site internet, abonnez-vous à la newsletter.

<http://www.mjc-grand-charran.net/>

Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook en scannant notre QR-code ci-joint :



**Rendez-vous aux Sources du Charran pour notre fête de quartier « les Automnales » le dimanche 21 septembre. Il y aura des animations, de la musique, des jeux pour tous les âges... et beaucoup de bonne humeur !**

Comme chaque année, le World CleanUp Day est l'occasion d'un grand nettoyage du canal du Charran et de ses alentours. Pour y participer, rendez-vous le samedi 20 septembre à 9 heures au square Bonzon. Venez nombreux !

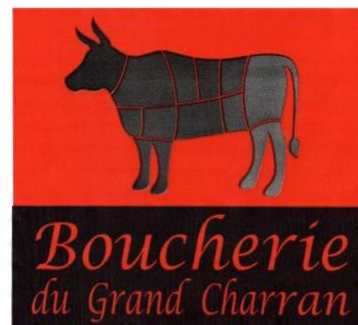


*Nous remercions chaleureusement nos fidèles annonceurs ainsi que les nouveaux venus. C'est grâce à eux que nous pouvons faire imprimer et vous offrir ce petit journal qui n'existerait pas sans leur aide.*

Mon premier est cha car chassé-croisé (cha c'est croisée)  
Mon second est ran car renseigne (ran saigne)  
Mon troisième est dé car définitif (dé finit tif)  
Mon quatrième est vous car vouvoient et forcément (vous voit ment et fort c'est ment)

## Stéphanie & Laurent

BOUCHER - CHARCUTIER - TRAITEUR  
viande de qualité fait maison



RÔTISSERIE

livraison à domicile  
repas et buffet



04 81 66 10 35

9 rue Marc Sangnier - 26000 VALENCE

Banque,  
assurance,  
téléphonie...

Au Crédit Mutuel,  
nous ne sommes  
pas différents  
sans raison.

Rejoindre  
une banque  
qui appartient  
à ses clients,  
ça change tout.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative,  
appartient à ses 8,6 millions de clients-sociétaires.

**Crédit Mutuel**

Valence Technoparc  
21 rue Henri Barbusse – 26000 Valence  
Tél. : 04 75 80 37 74 – Courriel : 08909@creditmutuel.fr

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel – RCS Strasbourg B 588 505 354  
N° Orias : 07 003 758.

Imprimeur : **DESPESE**  
67 rue de la Forêt 26000 VALENCE

Directeur de la publication : Bernard Kieffer  
Comité de rédaction:  
Dominique Chauvel, Etienne Deparis, Didier Fabre,  
Ginette Grangeon, Jean-Marie Hess, Christine Kieffer,  
Fabienne Maret, Jacqueline Mariusse, Aurélie Mugnier,  
Brigitte Pimbert

